



## Avis d'Appel d'Offres Restreint (AAOR)

Ministère de l'Enseignement Supérieur, Recherche Scientifique et de l'Innovation

N° 007 /MESRSI/CAB/SNIEUS/CPGE/OPMP-PPP/2023

1. **le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRSI)** obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **d'Acquisition et installations d'infrastructures (matériels et équipements de laboratoire) pour les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)**. Les matériels et équipements seront livrés sur le site du Projet des CPGE, à Dalaba.
2. Pour l'exécution dudit projet, j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à cet Appel d'Offres Restreint pour les travaux cités ci-dessus
3. Les candidats sélectionnés peuvent soumissionner pour ce marché conformément à l'article 28 du code des marchés publics.
4. Le délai de livraison est **de 30 jours**.
5. La présente lettre d'invitation a été adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-dessous :

N°	CANDIDATS	ADRESSE
1	Société Universelle de Développement SARL (SUD SARL)	Siège : Sandervalia, CU Kaloum Tél : 611 48 84 69/ +22676255678 e-mail : <a href="mailto:sud-sarl@yahoo.fr">sud-sarl@yahoo.fr</a>
2	MSN test-Équipements	Siège : 19 Rue de Provence F- 78310 Maurpas Mail : <a href="mailto:msn_test-equipements@sfr.fr">msn_test-equipements@sfr.fr</a> Tél : + 33 6 68 42 21 49
3	Ingénierie Générale de Mesures	Siège : 4 Rue pablo picasso PA de Gomberville F-78114 Magny les Hameaux Mail : <a href="mailto:contact@igm.fr">contact@igm.fr</a> Tél : + 33 1 30 47 10 65
4	Thekamat Equipement	Siège : 39 B Rue Jean-Jacques Rousseau, F-95200 Sarcelles Mail : <a href="mailto:contact@thekamat.com">contact@thekamat.com</a> Tél : +33 1 39 92 50 48
5	Neo-tech.sa	Siège :Route de Iiers 14/milmort code postal 4041 Belgique Email : <a href="mailto:thomas.nikas@neo-tech.be">thomas.nikas@neo-tech.be</a> Tel : +32475805990



6. La passation du Marché sera conduite par voie d'Appel d'Offres Restreint tel que défini à l'article **28 du Code des marchés publics**. et le délai de publicité en application de l'article 21 alinéa 6 du même Code.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès aux adresses suivantes :

Prénoms et Noms	ADRESSE				JOURS ET HEURES
	Département	N° du Bureau	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamyia, Commune de Kaloum, Conakry, 3 <sup>ème</sup> étage	Couloir droit 2 <sup>ème</sup> Bureau	+224 622 02 93 87	<a href="mailto:cpmp@mesrs.gov.gn">cpmp@mesrs.gov.gn</a>	A partir du lundi <b>12 juin 2023</b> , du lundi au vendredi de 09h 00 mn à 16h 00 mn pendant les jours ouvrables
Marie Thérèse KAMANO (Chef Section Fournitures et Services Courants OPMP-PPP)			+224 628544953	<a href="mailto:siamamakamano@gmail.com">siamamakamano@gmail.com</a>	

8. Les exigences en matière de qualification sont :

- ✓ *situation financière des trois dernières années ;*
- ✓ *avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de livraison des matériels et équipements de laboratoire de 1.000.000.000 GNF sur les trois dernières années ; fournir l'attestation de capacité de financement ;*
- ✓ *Avoir exécuter trois (3) marchés similaires au cours des cinq (5) dernières années.*

A cet égard, les offres doivent comporter la liste des documents suivants, justifiant des capacités techniques et financières à soumissionner cité ci-dessus au point 8.

9. Le présent Appel d'Offres Restreint ne fait pas référence de la marge de préférence prévue par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, de **soixante millions (60 000 000 ) francs guinéens** et devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

11. les offres doivent comprendre :

- ✓ **une redevances 0,6%** du montant hors taxes du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'Arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020 ;



Guinée / Commune de Kaloum / Quartier Almamyia  
BP: 1217, Conakry - Site: [www.mehh.gov.gn](http://www.mehh.gov.gn)

**Guinée**  
www.guinee.gn

- ✓ **les frais d'immatriculation des Marchés Publics d'un montant équivalent à 0,3% du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics.**

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours**.

**12.** Ce présent Appel d'Offres Restreint est régi à la législation en vigueur en République de Guinée.

Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies accompagnées de la version électronique exploitable sur **CLE USB**

**[Organe de Passation des Marchés Publics et Partenariats Public – Privé]**

A l'attention : [Personne Responsable des Marchés Publics et Partenariats Public – Privé]

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI). Almamyia ; Immeuble KPC- Conakry République de Guinée, **3<sup>ème</sup> étage** : Tél.: **622 02 93 87**; au plus tard **le lundi 19 juin 2023 à 10 heures 00 mn.**

**NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparés par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies et la version électronique en format PDF) de manière à faciliter son examen.**

**13.** L'ouverture des plis est prévue **le lundi 19 juin 2023 à 10 heures 30 mn.**

, dans la salle de réunion du MESRSI, Immeuble KPC, Almamyia, Commune de Kaloum, Conakry, 5<sup>ème</sup> étage, en présence d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, un observateur de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics conformément au paragraphe 1 de l'article 73 du Code des Marchés Publics et les représentants des soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture.

  
**P/La Ministre PO  
Le Chef Cabinet**  
  
**Thierno Hamidou BAH**



Guinée / Commune de Kaloum / Quartier Almamyia  
BP: 1217, Conakry - Site: [www.mehh.gov.gn](http://www.mehh.gov.gn)

  
**Guinée**  
[www.guinee.gn](http://www.guinee.gn)